

LES ESPACES NATURELS DU QUARTIER

Un maillon essentiel du PNU le long
de la Torse

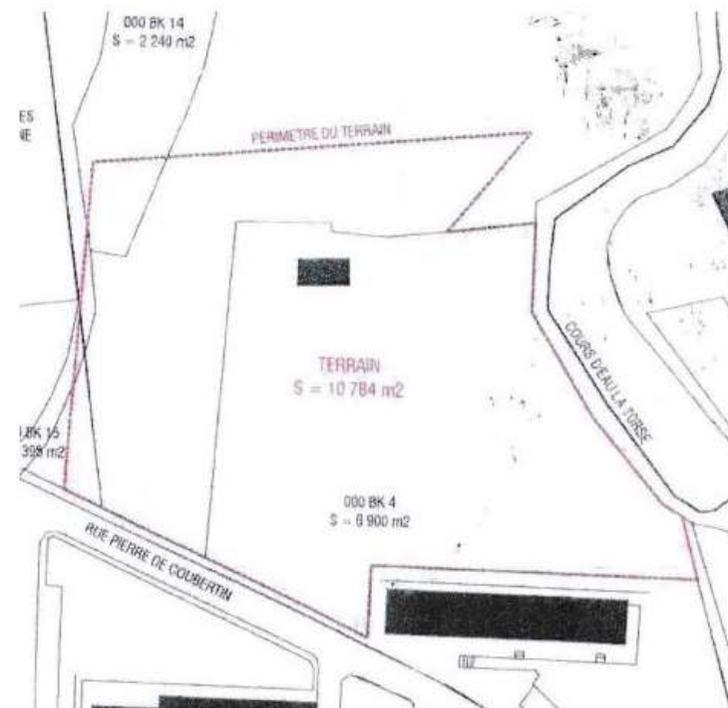


I LE PARC DE LA TORSE :UN POTENTIEL EXCEPTIONNEL

- A QUI DOIT ETRE MIEUX PROTEGE PAR LA SECURISATION DE CERTAINS ESPACES VERTS
- Cette sécurisation est à faire à l'occasion de la prochaine modification du PLU (rappel de nos demandes faites en 2019 lors de la modification n°6 en)
 - *classement du terrain Constant en zone N
 - *classement en zone N de la parcelle contigüe à la Torse
 - * classement du parking provisoire de la foire en zone N
 - * création d'espaces boisés classés (EBC) notamment à la campagne Silve



Plan inclus dans la délibération du CM du 22 mars 2019



- QUI DOIT ETRE MIEUX ENTRETENU
 - *rénover certains équipements (barrières en bois et escaliers entre le terrain de rugby et le stade...)
 - *procéder au curage de l'étang
 - *assurer un entretien plus régulier
 - *intégrer dans le parc les espaces actuellement clôturés situés entre la Torse et le parking situé en dessous du stade
 - -*en renouvelant les plantations dans et autour du parc



- Qui doit être mieux géré
 - * en assurant une gestion optimale de cet espace dévolu aux loisirs et aux sports en excluant toute manifestation à but lucratif
 - * en prévoyant une présence accrue de la police municipale notamment le soir et durant la belle saison



- Qui doit devenir un lieu privilégié pour l'observation de la faune et de la flore des parcs aixois (cf l'étude menée cet été par un laboratoire du CNRS qui a permis de voir ou d'entendre 43 espèces d'oiseaux et de détecter 35 000 passages de chauves –souris)

II AMÉNAGER LES ESPACES DISPONIBLES AUTOUR DE L'AVENUE COUBERTIN

- Il s'agit
 - *des terrains du legs Constant cédés à la ville en 1982 à la condition d'en faire un espace pour les jeunes (près de 1 hectare)
 - * des espaces mal entretenus situés entre le stade et la Tour d'Aygozi laissés en friche ou à l'abandon

- TERRAIN CONSTANT
- Celui –ci est actuellement fermé au public et occupé par le service municipal des espaces verts



- TERRAINS CONSTANT

- *-respecter les dispositions du legs fait en 1986 en l'ouvrant au public et en transformant la propriété en un espace ludique pour les enfants
- *-faire de la bastide la maison du PNU

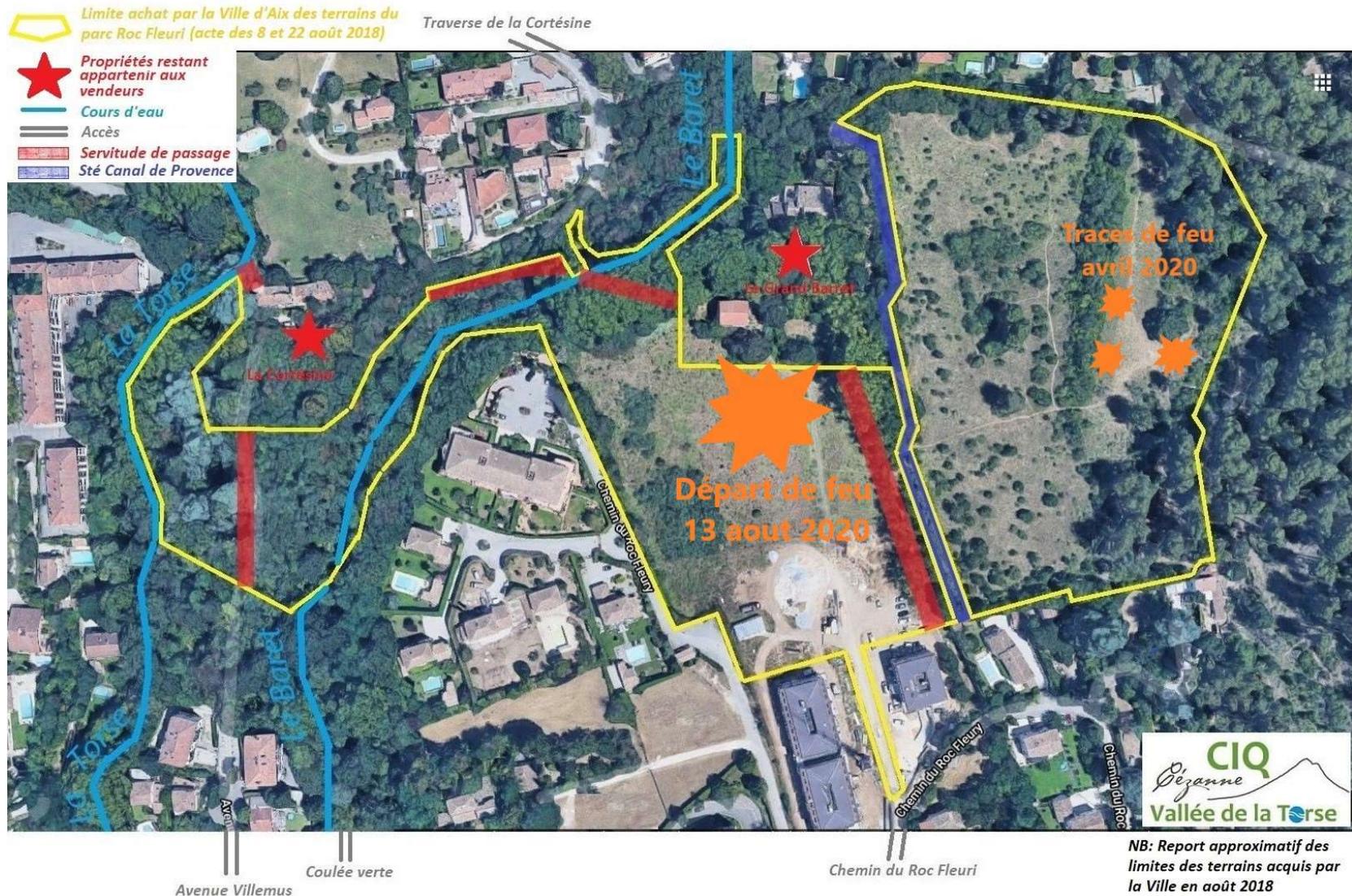


TERRAINS SITUÉS ENTRE LE STADE ET LA TOUR D'AYGOSI

- sur la partie haute ,repositionner le service municipal des espaces verts actuellement installé sur le terrain Constant
- sur la partie intermédiaire remettre en état la zone des parkings actuels et procéder à une extension,
- intégrer la partie basse dans la promenade de la Torse (en enlevant les clôtures),



III POURSUIVRE LA MISE EN VALEUR DU PARC DU GRAND BARRET



- **A Deux priorités:**

- *d’abord assurer une protection incendie efficace (cf début de feu d’aôut2020)
- * demander l’achat par la mairie de la bastide du grand Barret pour son intégration dans le parc pour éviter un gaspillage de l’argent public (cf clauses draconiennes de l’acte de vente des terrains Torres

Projet éclaircie Le Roc Fleury



- **B Une nécessité: établir une mobilité douce entre le lycée Cézanne et l'avenue des Ecoles militaires**
- D'abord en terminant les travaux en cours dans la coulée verte :
 - *petit pont en bois sur le Barret bien dimensionné (pour permettre le passage de PMR) et avec des gardes-corps ,
 - * cheminement piéton en cours de finalisation ,
 - * requalification de l'entrée de la coulée verte avenue des Ecoles militaires en maîtrisant l'accès voiture sur le parking provisoire (fossé , bornes manuelles rétractables ...)



- Ensuite en prévoyant un cheminement cycliste dans le bois de la Cortésine

- Enfin en ayant comme objectif à moyen terme d'aménager la coulée bleue le long de la Torse ce qui exige au préalable de régler un litige juridique complexe, de trouver un accord avec les propriétaires riverains des berges de la Torse et des financements importants

- **C Imaginer l'aménagement du futur parc**
- - en continuant le travail en commun entrepris avec le CIQ Pont de Béraud depuis 2 ans
- - en élaborant des propositions d'aménagement du futur parc : espaces de jeux pour les enfants , sanitaires, présence d'un arboretum ...
- - en proposant de revenir à la vocation initiale de la bastide en en faisant une ferme pédagogique et un centre axé sur la connaissance de la faune et de la flore aixoise

LIMITES DU QUARTIER

- A l'est vers Bibémus
- -actuellement , la seule possibilité existante est de passer par le chemin d'Escrache Peyou) accessible par la traverse Barret
 - deux autres cheminements plus courts et plus directs seraient possibles à condition de réouvrir d'anciens accès fermés par des riverains
 - à partir de la partie haute du parc du Grand Barret
 - à partir du chemin des Gardes hauts
-

- Au sud vers le val de l'Arc en remettant en usage le chemin vicinal situé sur la rive gauche de la Torse dans la résidence l'Oliveraie



- Au sud –ouest en prévoyant une signalétique pour les chemins entourant le val Saint André à partir notamment du vallon des Gardes bas

